

✦ ILLUSION · HALLUCINATION

{S: SORTS SIMILAIRES | LEURRE}

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	voir description
Zone/Cible	une créature
Durée	1 heure/niveau (T)
JS	Volonté, annule
RM	non

Ce sort fonctionne comme leurre, mais au lieu de placer l'illusion dans une zone proche, le personnage peut la lier à un individu spécifique, et le faire à grande distance. Ce sort peut être lancé à n'importe quelle distance. La difficulté du jet de sauvegarde dépend de la connaissance qu'à le personnage du sujet et de la connexion physique qui existe entre eux (le cas échéant). La cible bénéficie des mêmes bonus et malus au jet de Volonté pour résister à ce sort qu'elle en aurait eu contre le sort scrutation (y compris un bonus de +5 si la cible se trouve sur un autre plan).

L'illusion créée par le sort se déplace avec la cible et n'est pas stationnaire. L'image peut affecter la façon dont la cible, son environnement et les créatures ou objets qui l'entourent sont perçus. Pour la cible et toute autre créature ou objet spécifique choisi, le personnage peut les faire apparaître comme des créatures ou objets différents au choix, ne pas les faire apparaître du tout, ou conserver leur apparence normale. Pour l'environnement de la cible, le personnage peut choisir de lui faire croire qu'elle est ailleurs, que ce soit un lieu familier au personnage ou une destination générique sortie de son imagination. Le personnage peut changer la manière dont le sort affecte l'apparence de ces choses en se concentrant sur le sort. Il peut également manifester des créatures ou objets qui n'existent pas réellement, ou faire en sorte qu'une créature ou un objet ne se comporte pas comme il le fait réellement. Dans ce cas, il doit se concentrer sur le sort, ou ces aspects irréels restent statiques. Le sort peut manifester des éléments visuels, auditifs, olfactifs, tactiles et thermaux si nécessaire.

L'illusion ne s'applique qu'à ceux qui observent la cible à travers un sort de divination (scrutation), et n'a aucun effet sur les observateurs qui sont présents en personne.